

ÉCHANGE DE NOTES (12 JUILLET 1943, 26 JANVIER ET 21 FÉVRIER 1944) ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DU CANADA À PAN AMERICAN AIRWAYS INCORPORATED DE SURVOLER LE CANADA ENTRE JUNEAU (ALASKA) ET SEATTLE (WASHINGTON).

(Traduction)

I

*Le Chargé d'Affaires des Etats-Unis
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 12 juin 1943.

N° 909

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de me référer à ma note confidentielle N° 883 du 3 mai 1943 concernant les envolées de Pan American Airways Incorporated entre Seattle, en l'Etat de Washington, et l'Alaska, avec arrêts intermédiaires à Juneau et Whitehorse, et de vous transmettre ci-joint, d'ordre de mon Gouvernement, l'original d'une lettre en date du 28 mai 1943 adressée au Ministère des Transports à Ottawa et demandant que Pan American Airways System soit autorisé, moyennant certaines conditions, à faire survoler la Colombie-Britannique par son service entre Seattle et Juneau pendant la durée des présentes hostilités. Pour en faciliter la lecture, on a joint à ladite lettre le texte de l'autorisation originelle que le Canada accorda à Pan American Airways System en septembre 1940, ainsi que copie de la note en date du 17 octobre 1941 portant prolongation de ladite autorisation.

J'ai été chargé de demander, en vous transmettant la lettre adressée par Pan American Airways au Ministère des Transports, que l'autorisation soit accordée pour la durée des présentes hostilités, et d'ajouter que cette autorisation en blanc, qui écartera la nécessité de redemander de temps à autre des prolongations, n'engagera en rien le Gouvernement du Canada en ce qui regarde sa politique d'après-guerre en matière d'aéronautique commerciale.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

LEWIS CLARK,
Chargé d'Affaires par intérim.